

Délibération n°10

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
02 mai 2023

**Date d'affichage de la liste des
délibérations :**
17 mai 2023

Objet : Centre aquatique
Béatrice Hess - Marché de
travaux de rénovation et
d'extension – Lot n°9 (plâtrerie,
faux-plafonds, peinture, sols
souples) : avenant n°2 au
marché

L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 09 mai, le conseil
communautaire, convoqué le 02 mai 2023 s'est réuni à
Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la
présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques,
M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BONNICHON Frédéric,
M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe,
M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre,
M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain,
M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M
DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe,
M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M
HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier,
M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice,
M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-
François, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme NIORT
Nathalie, M PECOUL Pierre, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND
Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M
ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT
Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VILLAFRANCA Grégory,
titulaires.

Mme LOUSTE-SOL Véronique, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY
Hélène,
- M BOUCHET Boris a donné pouvoir à Mme NIORT Nathalie,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à M GRENET Daniel,
- M MICHEL Didier a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc,
- Mme PERRETON Régine a donné pouvoir à M RAYMOND Vincent,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles,
- M VERMOREL Pierrick a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M WEINMEISTER Nicolas a donné pouvoir à Mme HOARAU
Catherine,
- M BIGAY Bertrand conseiller communautaire unique de LE CHEIX
SUR MORGE, remplacé par Mme LOUSTE-SOL Véronique,
conseillère communautaire suppléante.

Absents :

- M BEAURE Nicolas,
- Mme MARTINHO Corinne.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Mme DUPONT Laurence

Rapport n°10 – Centre aquatique Béatrice Hess - Marché de travaux de rénovation et d’extension
– Lot n°9 (plâtrerie, faux-plafonds, peinture, sols souples) : avenant n°2 au
marché

Vu le code de la commande publique, notamment son article L. 2194-1.

Vu le marché conclu avec la société SAS PEGEON FILS (63110 BEAUMONT) pour un montant de 177 386,46 € HT,

Vu l’avenant n°1 conclu pour un montant de 58 261,18 € HT,

Vu l’avis favorable de la commission d’appel d’offres réunie le 20 mars 2023,

Considérant que le lot n°9 « plâtrerie- faux plafonds – peinture – sols souples » attribué à la société SAS PEGEON FILS (63110 BEAUMONT) nécessite la réalisation de travaux complémentaires de peinture sur la charpente et les vestiaires collectifs,

Considérant que l’incidence financière de l’avenant est la suivante :

| Montant initial du lot n°9 (€ HT) | Montant de l’avenant antérieur (€ HT) | Montant de l’avenant n°2 (€ HT) | Nouveau montant du marché (€ HT) | % D’augmentation |
|-----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------|
| 177 386,46 | + 58 261,18 | + 3 829,28 | 239 476,92 | +35% |

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué au sport et aux associations, et à l’unanimité, décide :

- **D’autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l’avenant n°2 au marché de travaux de rénovation et d’extension du Centre aquatique Béatrice Hess - Lot n°9 (plâtrerie, faux plafonds, peinture, sols souples) pour un montant de +3 829,28 € HT avec la société SAS PEGEON FILS (63110 BEAUMONT) ;**
- **D’autoriser Monsieur le Président ou son représentant légal à engager les dépenses afférentes.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.
A Riom, le 10 mai 2023

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l’objet d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l’objet d’un recours gracieux auprès de la Communauté d’Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d’un délai de deux mois pour répondre et qu’un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu’elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l’Administration).